
Ma [Li], « Technical and educational diversity among the Chinese Labor Corps in France during the First World War », Paper presented at the ISSCO Africa Regional conference *Diversity in Diaspora : the Chinese Overseas*, Pretoria, 2006, 4-6 December.

—, « Faguobeibu yizhan huagong 法国北部一战华工 » Les travailleurs chinois de la Grande Guerre dans le Nord de la France], dans Jianguo [Zhang] *et alii*, éd., *Zhongguo laogong yu diyici shijie dazhan 中国劳工与第一次世界大战*. Shandong daxue chubanshe 山东大学出版社, 2009, p. 56-75.

Ma Mung [Emmanuel], *La diaspora chinoise : géographie d'une migration*, Paris : Ophrys, 2000, 175 p. [Collection Géophrys].

Ma Mung [Emmanuel], éd., *Les nouvelles migrations chinoises vers l'Afrique et l'Amérique latine*; Vol. 25, n°1 de *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2009, 220 p.

Nyiri [Pal], *Transnationalisme et « minorité intermédiaire » : les entrepreneurs chinois en Hongrie*, dans *Nouvelles migrations chinoises et travail en Europe*, éd. Laurence Roulleau-Berger, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2007, p. 91-120.

Poisson [Véronique], *Franchir les frontières : le cas des Chinois du Zhejiang en diaspora*, thèse d'anthropologie, Paris : École des hautes études en sciences sociales, 2004, 903 p.

—, « Les grandes étapes de cent ans d'histoire migratoire entre la Chine et la France », dans *Hommes et Migrations*, n°1254, 2005, p. 6-17.

Schmoll [Camille], *Une place marchande cosmopolite, Dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, thèse de géographie, Université Paris-X, Nanterre, 2004, 550 p.

Thuno [Mette], « Chinese emigration to Europe : combining european and chinese sources », dans *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 12, n°2, 1996, p. 275-296.

Wang [Nora], *Émigration et politique, les étudiants-ouvriers chinois en France (1919-1925)*, Paris : Les Indes Savantes, 2002, 373 p.

8. LES IMMIGRANTS PORTUGAIS EN SEINE-ET-MARNE ET VAL-DE-MARNE

Marie-Christine Volovitch-Tavares,

Historienne, spécialiste de l'histoire de l'immigration portugaise en France, Vice-présidente du CERMI (Centre d'Études et de Recherches sur les Migrations Ibériques)

Introduction

J'ai commencé il y a un certain temps à examiner les archives de ces deux départements, mais il y a encore beaucoup de choses à prospecter et, sans donner un panorama exhaustif de la présence des Portugais dans le Val-de-Marne et en Seine-et-Marne, j'espère vous donner un premier panorama.

Dans le recensement 1999, 650 000 Portugais vivaient en France. Précisons qu'il s'agit de personnes ayant la seule nationalité portugaise, auxquelles il faudrait joindre toutes les personnes d'origine portugaise ayant aussi la nationalité française, pour comprendre la part de l'immigration portugaise dans la société française. Pour les deux départements qui nous intéressent, il y a la même année presque 40 000 Portugais dans le Val-de-Marne et un peu moins de 30 000 en Seine-et-Marne, c'est-à-dire le tiers des Portugais qui vivent en Île-de-France, ce qui est très important compte tenu que la moitié des Portugais de France vivent dans la région capitale.

Pour que mon exposé prenne sens, je vais rappeler, dans une première partie, les grands traits de l'histoire des immigrants portugais en France. Puis dans un deuxième temps je passerai aux cas des départements du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne, où on retrouve beaucoup des caractéristiques de l'insertion des Portugais en France.

I / LES GRANDS TRAIS DE L'IMMIGRATION DES PORTUGAIS EN FRANCE

Les différents groupes d'émigrants portugais

Durant le XIX^e siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, seuls de petits groupes de Portugais viennent vivre en France. Ce sont, d'une part ceux qu'attirent le rayonnement culturel de la France (artistes, écrivains, scientifiques). Ce sont, d'autre part, des exilés politiques au long des luttes qui partagent libéraux et miguélistes⁸⁶ puis monarchistes et républicains (la République portugaise est proclamée en 1910).

La situation change à partir de la première guerre mondiale qui amorce l'immigration de travailleurs, alors que jusque-là ils émigraient essentiellement au Brésil. C'est à la faveur de l'alliance militaire du Portugal avec la France et la Grande-Bretagne (1916), qu'arrivent en France à la fois les soldats d'un corps expéditionnaire dans les tranchées du Pas-de-Calais et 15 000 travailleurs portugais recrutés par un accord de main-d'œuvre entre la France et le Portugal. Une partie de ces soldats et de ces travailleurs restent en France, amorçant l'immigration de leurs compatriotes. Ainsi les Portugais qui étaient un millier en France sont 10 000 dès 1921 et près de 50 000 dix ans plus tard. Beaucoup repartent avec la crise des années 1930 puis la guerre et l'occupation, tandis que certains se naturalisent. Ainsi au début des années 1950, il y avait à peine plus de 20 000 Portugais en France. Or, dès la fin des années 1950, avec l'essor économique des « Trente Glorieuses », l'immigration économique portugaise reprend, mais avec une ampleur et une rapidité exceptionnelles. Les Portugais sont de nouveau 50 000 en 1962 et dès 1968 ils sont 300 000 et 750 000 en 1975 (comprenant les immigrants et leurs enfants nés en France ou venus du Portugal). Les Portugais deviennent alors les étrangers les plus nombreux, et ils le restent à tous les recensements jusqu'à nos jours. Mais à partir du début des années 1970, l'immigration des Portugais, sans jamais s'arrêter, diminue rapidement (épuisement des capacités migratoires du Portugal et forte limitation de l'immigration par la France). La grande majorité des travailleurs de la grande vague migratoire portugaise sont issus de familles de paysans pauvres, parfois misérables, du centre et du nord du Portugal.

À côté de cette exceptionnelle immigration économique, on retrouve toujours les deux autres groupes, très minoritaires, de Portugais qui s'installaient en France au XIX^e siècle. D'une part des artistes, des écrivains, des chercheurs, et d'autre part des exilés politiques. Ce dernier groupe devient plus important dans les dernières années de la longue dictature (1926-1974) dominée pendant presque toute sa durée par Salazar⁸⁷. En effet, l'opposition démocratique est renforcée par les refus qui s'amplifient contre la guerre coloniale dans laquelle la dictature s'enlise dans ses colonies d'Afrique (1961-1974). Après le retour à la démocratie à partir du 25 avril 1974, une partie des exilés politiques repart au Portugal (certains même, pour des raisons complexes, reviennent) tandis que d'autres sont retenus en France où leur vie s'est déjà réorganisée, tout en conservant des liens avec le Portugal.

Il existe enfin une catégorie un peu particulière d'immigrants portugais. Ce sont des jeunes âgés entre 16 et 25 ans, que le refus de la guerre coloniale a amenés à quitter, tout à fait illégalement, le Portugal. Ils le font très souvent avec l'accord, et même l'aide, de leur famille. On évalue à 100 000 le nombre de ces jeunes réfractaires, insoumis, plus rarement déserteurs (c'est-à-dire après leur incorporation). Certains refusent cette guerre par conviction anticolonialiste et par opposition à la dictature, mais pour la plupart, tout simplement, cette guerre n'était pas la leur. Ils ont donc tout simplement accompagné la grande migration de travailleurs, d'ailleurs certains ont émigré avec un père, un oncle, un frère plus âgé, mêlés à l'énorme flot des migrants économiques « clandestins ». D'ailleurs, c'est aussi le choix que font les jeunes Portugais qui s'exilent en France pour des raisons politiques : se « fondre » dans la masse des travailleurs portugais arrivant en situation irrégulière en France, et assez facilement régularisés par les autorités françaises entre 1966 et 1974.

L'illégalité, une des grandes caractéristiques de l'émigration des Portugais vers la France

La première immigration de travailleurs portugais en France s'était faite, je l'ai rappelé, dans le cadre d'un accord de main-d'œuvre entre la France et le Portugal. Dès le lendemain de la Grande Guerre, le gouvernement français désirait signer de nouveau avec le Portugal un accord de main-d'œuvre, tel qu'il en signait à l'époque avec la Pologne, l'Italie, la Tchécoslovaquie. Mais les gouvernements portugais font trainer les négociations, en particulier la dictature (à partir de 1926), dont l'attitude se maintient après la deuxième guerre mondiale, alors que le gouvernement français insiste de nouveau pour obtenir un accord de main-d'œuvre. Plus encore, alors qu'en décembre 1963 le Portugal de Salazar, poussé par un contexte intérieur et extérieur complexe (sur lequel je n'ai pas le temps de revenir ici), signe un tel accord, il met ensuite tout en œuvre pour freiner au maximum son application.

Ce qui explique que le gouvernement français accepte alors l'entrée en France d'immigrants portugais en situation irrégulière, et qu'il les régularise de plus en plus facilement.

Cette immigration, massivement illégale, s'est accomplie de multiples façons, et dans des conditions souvent difficiles, parfois dramatiques, avec le passage clandestin (avec un « passeport de lapin » comme disent les Portugais), en sautant (« a salto ») à travers trois pays et deux frontières. Ces 1 500 km sont parcourus dans des conditions difficiles, parfois dramatiques, partiellement à pied, traversée souvent difficile, surtout à travers les Pyrénées. C'est une de ces « aventures » qui est racontée en 1967 dans le film grand public, « O salto », dont le réalisateur est proche du Parti communiste français et qui est aussi primé par l'Office catholique du cinéma⁸⁸. Dans les dernières années de la grande émigration, en 1969-1970, sur 80 000 travailleurs portugais qui sont entrés en France chacune de ces années-là – soit 120 000 personnes avec les familles – seuls 8 000 avaient en arrivant un contrat, une autorisation de séjour.

La situation change à partir de 1970, avec le successeur de Salazar⁸⁹, qui libère l'émigration et signe en 1971 avec la France un nouvel accord de main-d'œuvre que le Portugal respecte. Mais cette situation est de courte durée, car, à partir de 1974, c'est la France qui restreint très fortement l'immigration. Le temps des régularisations faciles est terminé et, en 1981, 10% des immigrés « sans papiers » régularisés sont des Portugais. Il faut attendre la libre circulation accordée aux Portugais, seulement en 1992 (alors que le Portugal est dans la CEE depuis 1986), pour mettre fin à cette situation. Ainsi, dans les archives audiovisuelles, on voit encore dénoncer des Portugais en situation irrégulière travaillant dans le Bâtiment et les Travaux Publics (BTP) à la préparation des jeux olympiques à Albertville. Depuis 1992, cette situation ne se pose plus ainsi, mais, de temps en temps, on parle de scandales impliquant quelques travailleurs portugais dont on a pris les papiers et qui sont logés dans des conditions extrêmement difficiles. Cette dimension d'illégalité a énormément marqué les Portugais. Le fait que les résidents des pays de l'Union européenne n'aient plus besoin de carte de séjour trouble un certain nombre de Portugais qui voudraient avoir une preuve matérialisée de leur droit au séjour en France qui les distingue de simples touristes.

Où travaillent les immigrés portugais ?

Même si la grande majorité des immigrants portugais viennent de familles paysannes, en France ils ont très peu travaillé dans l'agriculture, ce qui les distingue de la plupart des autres grandes immigrations. Par exemple, dans un département longtemps rural comme la Seine-et-Marne, qui a beaucoup employé des immigrants comme ouvriers agricoles, il n'y a jamais eu plus de 20 % des Portugais travaillant dans l'agriculture, ce qui est déjà une des proportions les plus importantes pour l'emploi des Portugais en France.

On sait que les hommes ont surtout été recrutés dans l'industrie, particulièrement dans le BTP, mais dans les archives, on retrouve aussi leurs traces dans des industries les plus diverses. Quant aux femmes, elles dominent dans les services à la personne (bonnes, femmes de ménage et gardiennes d'immeuble), même si elles ont été nombreuses à travailler en usine, ce que l'on oublie souvent. On en a fait des stéréotypes, mais, encore de nos jours, les chefs de travaux sont très souvent des Portugais. Et dans les départements du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne, c'est dans le BTP que, dès les années 1920 et 1930, on trouve des travailleurs portugais.

L'accueil et l'installation

Côté portugais, jusqu'aux deux dernières années de la dictature – car après la mort du dictateur, il y a eu un petit assouplissement – officiellement, le discours était « on ne veut pas que vous partiez », mais dans la réalité « vous êtes partis, on ne s'occupe pas de vous, sauf pour vous surveiller, essayer de vous encadrer, de s'assurer que vous n'intégrez pas des mobilisations politiques, en particulier communistes, en France et que vous envoyez un maximum d'argent dans les banques populaires portugaises ». À partir de 1972 et 1974, le gouvernement portugais, surtout après le 25 avril, s'est beaucoup plus occupé des émigrés. Il a ouvert des consulats en France. Il faut savoir qu'auparavant il n'y avait qu'un seul consulat, le consulat général de Paris, pour toute la région Île-de-France et au-delà, au sud, jusqu'à Orléans et Tours, et au nord, jusqu'à Amiens. Ceux qui devaient y avoir recours y faisaient des queues interminables et étaient souvent mal reçus, et les services d'aide sociale étaient embryonnaires. À partir de 1972, plusieurs consulats ont été ouverts en Île-de-France, celui de Versailles et, pour ce qui nous concerne, celui de Nogent-sur-Marne. Actuellement, ceux-ci sont fermés, et de nouveau les compétences du consulat général de Paris s'étendent jusqu'à Troyes, Reims, Amiens et Orléans. De nombreux Portugais se sont de nouveau sentis « abandonnés » et ainsi perdue une curieuse relation, assez compliquée, entre les Portugais, leur gouvernement et ses représentants en France.

Côté français, les autorités et le patronat encourageaient l'immigration portugaise pour avoir beaucoup de travailleurs portugais. Mais, en dehors de leur donner un droit de séjour – de plus en plus facile entre 1965 et 1974 – aucune politique d'accueil n'a été organisée au niveau national jusqu'à la fin des années 1970,

hormis les mesures expéditives et parfois brutales de résorption des bidonvilles entre 1966 et 1972-1974, mesures qui d'ailleurs ne concernaient pas spécialement les Portugais. La plupart des autres initiatives, en particulier l'aide à l'insertion sociale et culturelle dans la société française, étaient laissées aux municipalités concernées ou à des associations, sauf le cas particulier du bidonville de Champigny dans le Val-de-Marne.

C'est dans ces conditions d'abandon que s'est constitué dans le Val-de-Marne le plus grand bidonville de France – probablement aussi le plus grand bidonville d'Europe. Après une époque, certaines initiatives associatives ont apporté une certaine aide aux Portugais du bidonville, telle ATD Quart Monde⁹⁰, les Associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI).

Dans les années 1960, un certain nombre de catholiques, portés par l'élan du concile Vatican II, laïcs et membres du clergé, se tournent vers ces immigrés, assez perdus dans une société française dont ils ignorent les habitudes, la langue et leurs droits. Ils ont été d'autant plus interpellés par la situation de ces immigrés que la grande majorité des Portugais venaient de régions extrêmement croyantes et sont allés très vite dans les églises. C'est dans ce contexte qu'a été fondé en 1965, dans le Val-de-Marne, le mensuel « Présence portugaise » (*Presença portuguesa*), qui regroupait des militants catholiques portugais, opposants à la dictature et exilés en France et des catholiques progressistes français, sous l'égide des autorités officielles de l'Église catholique pour l'ensemble de la région parisienne, le service interdiocésain pour les travailleurs immigrés (SITI), mais qui irrigua l'ensemble des « communautés » portugaises de France. Très peu de Français connaissaient le portugais. Ceux qui parlaient l'espagnol ont été pionniers, suivis par des dizaines d'autres qui apprirent le portugais. Parmi les Portugais, seule une très petite minorité avait appris le français, car rares étaient les Portugais qui avaient pu aller plus de trois ou quatre ans à l'école. Il s'agissait le plus souvent des exilés politiques, étudiants pour la plupart, que j'évoquais plus haut. Catholiques « progressistes » et non catholiques, se retrouvent dans les ASTI, « associations de soutien aux travailleurs immigrés », qui ont eu un rôle très important dans l'accueil des immigrants portugais jusque dans les années 1970.

Très vite aussi, les syndicats français et en particulier la CGT, et le Parti communiste français ont été aidés dans leur approche des Portugais, par un noyau de militants politiques communistes portugais exilés en France. La CGT publie « O Trabalhador », suivie quelques années plus tard par la CFDT avec « Liberdade Sindical » et par quelques bulletins de FO.

Après 1981, le gouvernement français met en place des structures favorables à l'expression de l'immigration, en supprimant les restrictions à la formation des associations d'étrangers en France, et on a ouvert des radios libres.

II / L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION PORTUGAISE DANS LE VAL-DE-MARNE ET EN SEINE-ET-MARNE : UNE ILLUSTRATION DES GRANDS TRAITES DE L'IMMIGRATION PORTUGAISE EN FRANCE

Je propose de revenir sur les grandes étapes de l'immigration des Portugais en France, en en relevant les traces dans les archives des deux départements.

En Seine-et-Marne avant la grande vague des années 1960

Pour les exilés politiques du XIX^e siècle, on trouve, dans les archives de Seine-et-Marne, pour les années 1832-1834, une famille de Portugais (un couple et le frère du chef de famille) qui avaient trouvé exil en France et à qui le gouvernement de Louis-Philippe donna (comme à d'autres exilés d'autres nationalités) une indemnité de séjour et une aide quand ils voulurent quitter la France.

Pour la guerre de 1914-1918, dans le Val-de-Marne, à Villiers-sur-Marne, une association portugaise, qui s'occupe de la mémoire des Portugais pendant la guerre de 1914-1918, a fait ériger une tombe symbolique (aucun Portugais n'est mort dans des combats à Villiers-sur-Marne) dans le carré militaire. Cette tombe rappelle la présence des soldats portugais au côté des soldats français dans les tranchées du Pas-de-Calais et tous les ans cette association organise une commémoration au cimetière militaire portugais, près d'Arras.

En ce qui concerne les années 1920 et 1930, aux Archives de Seine-et-Marne, des répertoires donnent quelques informations. On voit que des Portugais travaillaient beaucoup dans de petites industries. On note qu'ils sont souvent repérés comme n'ayant pas les visas exigés pour être légalement en France. De ce fait ils sont sur les listes de la police pour infractions mineures. D'autre part, dans le cas de demandes de naturalisation en 1936, la police cherche à savoir comment les Portugais se sont comportés pendant les grèves. Dans

les années 1930, avec la crise, un certain nombre de Portugais sont expulsés, avec ou sans le motif d'avoir été actifs lors des grèves. Ce fut un tel choc parmi les Portugais que dans les années 1960, lorsque l'immigration reprend massivement, l'inquiétude des expulsions revient dès que des dispositions législatives françaises sont susceptibles de les inquiéter.

Le bidonville « portugais » de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne)

L'existence et l'histoire de ce bidonville, le plus grand de France, illustre bien l'importance de l'illégalité dans l'histoire de l'immigration des Portugais en France et l'absence criante d'accueil par les autorités françaises. En 1966, un recensement est effectué par l'administration française qui commence à résorber les bidonvilles. On comptabilise entre 12 000 et 15 000 personnes, presque uniquement des Portugais. Ce bidonville est d'ailleurs qualifié de « plaque tournante » pour les immigrés portugais en France mais aussi pour les passages vers le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne (RFA). Le bidonville n'a été (presque) totalement résorbé qu'en 1972-1973. Actuellement, dans le cadre des lieux de mémoire, un monument avec une plaque rappelant cette mémoire a été érigé à l'emplacement de l'ancien bidonville. Cette sculpture a été inaugurée conjointement par l'ambassadeur du Portugal, le maire de Champigny et le maire de la commune portugaise avec laquelle Champigny s'est jumelée à cette occasion. Les Archives du Val-de-Marne et les Archives de la ville de Champigny ont beaucoup travaillé sur ce sujet avec des écoles et continuent de le faire. En ce qui concerne l'accueil par les ASTI, on trouve des traces dans les archives du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne. On observe que dès les années 1970, un noyau de Portugais est très actif dans ces ASTI pour l'accueil de leurs compatriotes.

La mémoire du 25 avril à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne)

L'association portugaise de Fontenay-sous-Bois a obtenu l'appui de la ville pour l'érection, sur une des places/ronds-points de la ville, d'un monument commémorant le 25 avril, entouré de plaques apposées en souvenir de nombreux exilés politiques venus de divers pays du monde et accueillis à Fontenay-sous-Bois, en particulier dans le foyer où les associations humanitaires France Terre d'Asile⁹¹ et la Cimade⁹² ont joué un grand rôle. Le monument est en hommage à la liberté retrouvée au Portugal le 25 avril 1974, et tous les ans, s'y déroule un défilé aux flambeaux qui associe l'association portugaise, des représentants des autorités portugaises en France et des responsables de la municipalité.

L'Association de coordination des associations portugaises en Seine-et-Marne (ACAP 77)

Enfin, je souhaiterais évoquer le rôle fondamental joué par l'association ACAP 77⁹³. Cette association, fondée en 1983, était destinée à coordonner les autres associations portugaises du Seine-et-Marne, au départ sous l'impulsion de la nouvelle politique de soutien aux associations immigrées. Les associations portugaises sont très nombreuses en France, mais sont assez individualistes. Toutefois, l'ACAP 77 a été une des rares coordinations d'associations portugaises en France, ayant réussi, sur un temps assez long, à regrouper plus de la moitié des associations portugaises du département. Ainsi, depuis les années 1980 jusqu'à la fin des années 1990, elle a joué, en particulier sous l'impulsion de son responsable, José Barros, à la fois un rôle de coordination, mais également un rôle d'impulsion d'activités diverses et d'esprit d'ouverture vers la société française. Ainsi d'une part, elle a cherché à faire connaître les activités associatives portugaises auprès de la société française environnante. D'autre part, elle a cherché à amener ces associations vers des activités culturelles dépassant les activités classiques des associations portugaises (danses folkloriques, football et bals). Ainsi l'ACAP 77 a organisé un concours de textes écrits en portugais, un concours de chansons étendu à la population lusophone et a même animé quelques années un ciné-club. Elle a été la cheville ouvrière de l'organisation en 1993 des « Assises de la communauté portugaise en France », une initiative originale, à la fois de renforcement des liens associatifs, d'ouverture culturelle et d'ouverture à la société française.

Je remercie José Barros, principal animateur et responsable de l'ACAP 77, de m'avoir permis de consulter le bulletin de l'association, « Traço de Uniao », qui témoigne des activités de l'ACAP, à la fois ancrées dans les pratiques des associations portugaises et dans leurs liens avec le pays et les villages d'origine, et en même temps ouvertes vers l'ensemble de la société française.

Conclusion

Nous sommes à une époque d'histoire et de mémoire. L'immigration portugaise a laissé beaucoup de traces en France. On croyait dans les années 1970 que beaucoup de Portugais allaient repartir et eux-mêmes le croyaient, mais dans la réalité ils sont toujours, d'après les dernières statistiques (Catherine Wihtol de Wenden l'a rappelé), la nationalité étrangère la plus nombreuse en France, avant même les Marocains, les

Algériens⁹⁴. Dans les départements de Seine-et-Marne et du Val de-Marne, ils sont les plus nombreux, de très loin, vis-à-vis de tous les autres immigrés.

Je ne suis pas la seule à travailler sur l'histoire de l'immigration portugaise. Il existe tout un ancrage de cette histoire dans la mémoire. J'ai cité ce monument de Fontenay-sous-Bois. Et surtout les Archives du Val-de-Marne et plusieurs Archives municipales ont déjà fait un énorme travail. Je me réjouis de voir que la même dynamique anime les Archives de Seine-et-Marne. D'autres départements ont également fait des travaux sur la présence des Portugais, tels que la Seine-Saint-Denis qui a connu une forte présence portugaise, bien qu'elle soit moins importante qu'à Champigny, autour du bidonville du quartier des Francs-Moisins. Un film de 1995, *Les gens des baraques*, revient sur leur histoire. Ce film est réalisé par Robert Bozzi, lui-même fils d'un immigré italien⁹⁵.

Il existe une production assez importante concernant l'histoire et les réalités de l'immigration portugaise, en particulier José Vieira qui a produit plusieurs films sur ce sujet, qui le concerne aussi directement, lui-même ayant immigré enfant avec ses parents et vécu quelques années de son enfance dans un bidonville à Massy (Essonne)⁹⁶. Au niveau pédagogique, outre les animations organisées par des Archives avec les élèves et les professeurs de quelques collèges et lycées, le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) de l'Académie de Créteil (qui nous concerne ici au premier chef), a édité en 2008 un double DVD sur l'ensemble de l'histoire des immigrations en France. Il contient un film sur l'histoire de l'immigration portugaise⁹⁷, le Val-de-Marne étant le département de France où les Portugais sont les plus nombreux. Ce film a été particulièrement mis en valeur par le site de l'INA lors de sa sortie.

9. LES FLUX MIGRATOIRES EN SEINE-ET-MARNE

Serge Weber,

Maître de conférences à l'université Paris-Est (Marne-la-Vallée), Laboratoire Villes Mobilités Transports (LVMT), docteur en géographie, université Paris-I, laboratoire Géophile

I / UN PEUPEMENT FORTEMENT TRIBUTAIRE DU SOLDE MIGRATOIRE... AVEC LES AUTRES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS OU FRANCILIENS

La Seine-et-Marne est le département de l'Île-de-France qui compte le moins d'immigrés (9,7 % de la population totale contre 11,1 % en Île-de-France et 18,2 % à Paris, 17,2 % en première couronne et plus de 10 % dans les autres départements de Grande Couronne). Elle est encore fortement rurale, mais l'était encore plus il y a quarante ans car l'urbanisation est récente : la stratification historique se fait sur le court terme et les effectifs sont relativement modestes.

Immigrés en Île-de-France par départements

DÉPARTEMENTS	PROPORTION DANS LA POPULATION TOTALE RÉSIDANT EN FRANCE		
	1982	1990	1999
Années de recensement			
Paris	18,4	18,6	18,2
Hauts-de-Seine	13,5	14	14,4
Seine-Saint-Denis	15,6	18,6	21,8
Val-de-Marne	12,9	14,1	15,3
Total proche couronne	14	15,7	17,2
Seine-et-Marne	8,6	9,1	9,7
Yvelines	10,1	10,2	10,4
Essonne	9,1	9,7	10,7
Val-d'Oise	11	12,2	13,7
Total grande couronne	9,7	10,3	11,1
Île-de-France	13,3	14	14,7
Province	6,1	5,8	5,6
France métropolitaine	7,4	7,4	7,3

Source : INSEE - IAUURIF Atlas des franciliens - Tome 3 : population et modes de vie.
Source : Rivière, 2010.